



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2021/46

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 SEPTEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2021**

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 24 septembre 2021 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Le quorum étant atteint,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 25 juin 2021.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 24 septembre 2021.

Membres présents	22
Membres représentés	7
Abstention (s)	1
Votants	28
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	28
Pour	28
Contre	0

Le Président,



Lionel LARRÉ.

Publié le :

08 NOV. 2021

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

02 NOV. 2021